

Interview de Monsieur Badinand, Proviseur du lycée Jean Drouant

Restaurant d'application

Le restaurant d'application du lycée est ouvert à tous ; vous pouvez y déjeuner du lundi au jeudi et y dîner le mercredi soir.

Plusieurs formules sont proposées le midi et, notamment, une formule brasserie rencontrant un vif succès.

Un tarif préférentiel est réservé aux parents d'élèves de la F.C.P.E. ainsi qu'à leurs invités.

Réservation indispensable auprès du secrétariat de Monsieur BLASCO, chef des travaux, au 01.56.21.01.02

Monsieur BADINAND, Proviseur, répondait à nos questions dans le cadre du premier numéro de La Tribune de Drouant.

Dix huit mois se sont écoulés et il nous a semblé souhaitable de renouveler cette démarche, de dresser un bilan et de mettre en perspective le développement de l'établissement ainsi que celui de sa structure.

• Préalablement, quel bilan faites-vous de la rentrée scolaire 2008 ?

Cette rentrée se présente pour l'établissement sous de bons auspices, dans la mesure où le travail mené par les équipes reçoit sa juste récompense sous la forme d'excellents résultats aux examens (voir sur ce point ma note de rentrée adressée à chaque famille)

Le lycée Jean Drouant est un établissement très demandé puisque nous enregistrons un nombre de demandes en hausse qui peut parfois atteindre jusqu'à 5 demandes pour une place.

Ces deux éléments constituent les deux indicateurs les plus significatifs de l'état de santé d'un établissement, et il faut se réjouir qu'ils indiquent résolument le beau fixe.

Par ailleurs et pour tempérer ce bilan très positif, nous déplorons comme les autres établissements la diminution importante des moyens attribués sous la forme d'emplois aidés qui, s'ils ne constituaient pas des moyens statutaires et des postes fixes, apportaient néanmoins un plus incontestable dans le travail de suivi des élèves. Des négociations restent en cours sur ce point qui ne dépend pas exclusivement de l'éducation nationale et certaines portes sont encore ouvertes.

Pour finir, puisqu'il ne s'agit pas d'une préoccupation, notons que l'intégralité des professeurs est nommée et que tous sont présents à leur poste.

• Quelle a été l'évolution de l'établissement depuis votre prise de fonction au cours du premier trimestre 2006 ?

Un établissement est un organisme vivant, par conséquent il évolue extrêmement rapidement dans son esprit, comme dans sa structure.

Vu de ma perspective personnelle, la communauté éducative de Drouant, d'étrangère qu'elle était, m'est devenue extrêmement familière, et j'y ai trouvé des femmes et des hommes particulièrement attachants. La confiance est arrivée avec la pratique du quotidien et j'ai le sentiment que nous formons une équipe soudée qui a bien pris ses marques avec qui j'éprouve personnellement du plaisir à travailler.

Du point de vue du fonctionnement un lycée a besoin d'un règlement intérieur, d'un projet d'établissement ainsi que de commissions spécialisées pour bien fonctionner. Ces bases ont été posées et permettent un travail à la fois plus collectif, plus transparent, et aussi plus efficace.

Pour finir de vous répondre sur ce point, la structure de l'établissement a également fortement évolué notamment avec une très forte augmentation des effectifs en post-bac. Je vous renvoie à ma note d'information de rentrée sur ce point et, de manière plus large sur les possibles évolutions de structure.

• De très nombreux dossiers sont en cours, nous en retiendrons, en l'état, trois, à savoir : travaux, infirmière à plein temps, création d'un poste d'assistante sociale. Pouvez-vous faire le point ?

Tous ces points nous renvoient à une gouvernance extérieure : celle de nos tutelles, à savoir le Rectorat et la Région qui arbitrent l'attribution de nos moyens. Notre action, dans ce cas, est, tous éléments de la communauté confondus, de faire valoir les arguments du lycée et de motiver ses besoins, et dans ces domaines, ils le sont sans conteste. Je crois pouvoir avancer que c'est la cohérence ainsi que la continuité de notre demande qui sont le gage de notre crédibilité, et partant, de notre réussite.

- **Au cours de l'année 2008, les relations avec le C.F.A. se sont dégradées, notamment, en raison de sa carence financière.**

Le CFA a connu effectivement des soubresauts qui l'ont amené à des difficultés de paiement l'an dernier. L'arrivée de Richard Muscatel aux commandes a permis de retrouver d'emblée un peu de sérénité et cette bonne tendance semble devoir se confirmer pour les mois qui viennent.

- **Quelles sont les avancées constatées quant à la création d'une nouvelle licence professionnelle, voire de mastère, dédiée à la restauration ?**

Nous restons en contact permanent avec nos partenaires du supérieur pour les aider à mettre en place les formations qu'ils souhaitent, mais aussi pour leur proposer des ouvertures. Toute ouverture est le résultat d'un processus extrêmement complexe de validation par les conseils d'université, le rectorat et la Région.

- **Quels sont les actions et évènements culturels prévus par le Lycée ?**

Le calendrier de l'année est en cours d'élaboration. Nous allons progressivement le mettre en ligne sur un compte accessible individuellement par chaque élève ainsi que pour ses parents. (voir également la note de rentrée). Nous prévoyons d'ores et déjà un certain nombre de projets que nous présenterons dès le prochain conseil d'administration de début octobre.

Nouveautés de la rentrée 2008

Bulletin Officiel n°15 du 10 avril 2008

- Chaque lycée doit s'engager dans un partenariat avec des structures culturelles et des collectivités territoriales pour définir les objectifs à atteindre et les moyens permettant de généraliser l'éducation artistique et culturelle.

- Au Lycée Professionnel,

- en première année, un entretien personnalisé doit être tenu, lequel doit présenter un élément essentiel dans l'action collective et prioritaire contre le « décrochage » scolaire et les sorties sans qualification ;

- en terminale, cet échange est l'occasion d'approfondir les connaissances sur l'offre spécifique des filières supérieures, notamment, les conditions d'accès vers les sections de techniciens supérieurs.

Effet d'annonce ?

La F.C.P.E. portera à l'ordre du jour du prochain Conseil d'Administration de l'Etablissement ces deux points afin de les mettre en œuvre et présenter des propositions concrètes.

Renseignements pratiques

Proviseur : Monsieur Christian Badinand

Proviseur Adjoint : Madame Nicole Elbaz

Chef des travaux : Monsieur Gilles Blasco

Conseiller principal d'éducation : Madame Gbaguidi - 01 56 21 01 16

Conseiller principal d'éducation : Monsieur Marolleau - 01 56 21 01 15

Comptabilité : Madame Apaçarena - 01 56 21 01 26

Adresse du lycée : 20 rue Médéric 75017 Paris

Téléphone du lycée : 01 56 21 01 01

Télécopie du lycée : 01 56 21 01 19

Réservation pour le restaurant d'application : 01 56 21 01 02

